

DELIBERATION N°2026/20

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL DE FREJEVILLE

Nombre de membres afférents
 Au Conseil municipal : 15
 En exercice : 15
 Présents : 14

SEANCE DU MARDI 28 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi vingt-huit avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Frédéric MAUREL, Maire.

Présents : M. Frédéric MAUREL, Maire, M. Christophe MAURIÈS, 1^{er} adjoint, Mme Ludivine LAROQUE, 2^{ème} adjointe, M. Franck JÉZÉQUEL, 3^{ème} adjoint, M. Christian CAMMAGRE, Mme Virginie PARAIRE, M. Mathieu LAFON, Mme Chrystelle DERACHE, M. Fabien SIMONINI, M. Thierry ZANARDO, Mme Manon POUZENC, Mme Pauline FOURNY, Mme Catherine AURIOL et M. Adrien BENOIST, conseillers municipaux.

Excusée ayant donné pouvoir : Mme Magali CHABOT, 4^{ème} adjointe à Mme Manon POUZENC, conseillère municipale.

Date de la convocation : 15/04/2026

Date d'affichage : 15/04/2026

Mme Virginie PARAIRE est nommée secrétaire de séance.

OBJET : Vote du Compte Financier Unique 2025

Vu les articles L2121-31, L2121-14, L1612-2 du code général des collectivités territoriales relatifs à la désignation d'un président autre que le Maire pour présider au vote du compte financier unique et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations, considérant que Monsieur Christophe MAURIÈS, Premier adjoint, est désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte financier unique, considérant que M. Frédéric MAUREL, Maire, peut assister à la discussion mais qu'il doit se retirer au moment du vote, il est procédé à la présentation du compte financier unique 2025 du budget communal chapitre par chapitre, lequel se résume ainsi :

CHIFFRES de 2025		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Prévisions (BP + DM)	Section de Fonctionnement	626 140.75 €	626 140.75 €			
	Section d'Investissement	590 934.91 €	590 934.91 €			
	Budget total	1 217 075.66 €	1 217 075.66 €			
Réalizations	Section de Fonctionnement	571 207.30 €	487 132.77 €	84 074.53 €	67 937.75 €	152 012.28 €
	Section d'Investissement	298 592.95 €	314 397.26 €	-15 804.31 €	61 792.57 €	45 988.26 €
	Budget total	869 800.25 €	801 530.03 €	68 270.22 €	129 730.32 €	198 000.54 €
Restes à réaliser	Section de Fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Section d'Investissement	0 €	271 984.94 €	0 €	0 €	0 €

Soit un résultat de l'exercice 2025 de -37 813.81 € et un résultat net global de clôture de 198 000.54 €.

DELIBERATION N°2026/20

Après avoir entendu le compte financier unique 2025 du budget communal, Monsieur le Maire se retire afin que le Conseil municipal puisse procéder au vote.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention (vote à main levée),

- arrête le compte financier unique 2025 du budget communal tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Frédéric MAUREL

The signature of Frédéric MAUREL is written in blue ink. To its left is a circular official stamp in blue ink. The stamp contains the text 'MAIRIE DE LA COMMUNE DE ...' around the perimeter and a central emblem featuring a coat of arms with a crown and other heraldic symbols.

Le secrétaire de séance,
Virginie PARAIRE

The signature of Virginie PARAIRE is written in blue ink.